



Accusé certifié exécutoire  
**EXTRAIT DU REGISTRE**

Réception par le préfet : 28/01/2013

Publication : 28/01/2013

**DES**

**VILLE DU BOUSCAT**

## **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance ordinaire du 22 Janvier 2013**

#### **DOSSIER N° 20 :**

**BOIS DE L'HIPPODROME –  
TRAVAUX D'INVESTISSEMENT  
PLAN DE FINANCEMENT MODIFIE**

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 22 Janvier 2013

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 35**

**Membres présents : 28**

**Absent : 0**

**Excusés : 7**

**Présents** : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, M. Dominique VINCENT, M. VALMIER, M. PRIGENT, MME SALIN, MME MACERON-CAZENAVE, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, MME MADELMONT, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME DESON, MME THIBAudeau, M. PASCAL, M. BARRIER, MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDES, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX, M. BEUTIS

**Excusés avec procuration** : MME LECLAIRE (à MME MANDARD), MME CAZABONNE-DINIER (à MME CAZAURANG), M. QUANCARD (à MME MACERON-CAZENAVE), M. ASSERAY (à MME DE PONCHEVILLE), M. FARGEON (à MME SOULAT), MME TRAORE (à M. JALABERT), M. LAMARQUE (à MME COSSECQ)

**Absent** :

**Secrétaire** : M. VALLEIX

033-213300692-20130122-220113-20-DE  
**DOSSIER N° 20 : BOIS DE L'HIPPODROME – TRAVAUX D'INVESTISSEMENT**  
**PLAN DE FINANCEMENT MODIFIÉ**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2013  
Publication : 28/01/2013

RAPPORTEUR : Bernard JUNCA

Lors du Conseil Municipal du 15 mai 2012, un plan de financement a été voté en vue du dépôt du dossier de demande de subvention auprès de nos co-financeurs potentiels : Fonds européens (Feder), Communauté Urbaine de Bordeaux, Conseil Général de la Gironde, Conseil Régional d'Aquitaine, Agence de l'eau Adour-Garonne. Depuis, un travail avec les services de ces structures ainsi que le retour de consultation des entreprises ont permis de préciser le coût du projet (à la baisse) et les financements possibles.

Etant donné ces modifications, il est nécessaire de délibérer sur un nouveau plan de financement pour lever la réserve émise au versement des crédits Feder, qui ont été programmés et validés lors du comité régional de programmation de décembre 2012 à hauteur de 240 000 €, soit 34,27 % du coût du projet (nouveau plan de financement ci-joint).

Au total, ce projet d'aménagement obtiendra près de 55 % de subventions. L'exemplarité de ce projet phare de l'Agenda 21, en terme de développement durable (économie responsable et locale, insertion et cohésion sociale, préservation de la biodiversité, sensibilisation du public, participation des acteurs, réduction de l'empreinte écologique du chantier) a constitué l'argument majeur et incontournable pour l'obtention du soutien des co-financeurs.

Un dossier de subvention est également en cours d'instruction au Conseil Général qui ne pourra se prononcer qu'en février 2013. Le montant n'étant pas connu à ce jour, il n'apparaît donc pas dans le plan de financement proposé.

Ainsi,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 15 mai 2012 proposant un plan de financement du projet d'aménagement du bois de l'hippodrome,

**VU** la notification du versement des crédits Feder à hauteur de 240 000 €, soit 34,27 % du coût du projet,

**VU** le plan de financement du projet d'aménagement du bois de l'hippodrome modifié annexé,

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :**  
**35 voix POUR**

**Article unique :** Approuve le nouveau plan de financement ci-annexé pour la réalisation du projet d'aménagement du Bois de l'Hippodrome.

Fait et délibéré le 22 Janvier 2013

LE MAIRE,



Patrick BOBET